



Bombardier

BOMBARDIER INC.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2025 ET DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS

AVIS AUX ACTIONNAIRES SELON LES PROCÉDURES DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

QUAND: Le jeudi 1^{er} mai 2025

HEURE: 10 h 30 (heure de Montréal)

OÙ: Par webdiffusion: bombardier.com/fr/aga2025
Entrez le mot de passe : bombardier2025 (sensible à la casse)

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. **Recevoir** nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport des auditeurs s'y rapportant (« **états financiers de 2024** »);
2. **Nommer** Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs indépendants de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et autoriser les administrateurs de Bombardier à fixer leur rémunération;
3. **Élire** chacun des candidats aux postes d'administrateur qui siégeront à notre conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires;
4. **Adopter**, s'il est jugé à propos, une résolution consultative non contraignante sur notre approche en matière de rémunération des membres de la haute direction;
5. **Voter** sur les propositions d'actionnaire que nous avons reçues de la part d'un actionnaire cette année, telles qu'elles figurent à l'annexe B de la Circulaire; et
6. **Examiner** toute autre affaire qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

SECTIONS PERTINENTES DE LA CIRCULAIRE DE SOLlicitation DE PROCURATIONS DE LA DIRECTION (LA « CIRCULAIRE »)

Voir la section 2 : Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Réception des états financiers

Voir la section 2 : Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Nomination des auditeurs indépendants

Voir la section 2: Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Élection des administrateurs de Bombardier

Voir la section 2: Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Vote consultatif non contraignant sur l'approche de Bombardier en matière de rémunération des membres de la haute direction

Voir la section 2: Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Propositions d'actionnaire et l'annexe "B" : Propositions d'actionnaires

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

La date de clôture des registres servant à déterminer les actionnaires habiles à recevoir l'avis de convocation et à voter à l'Assemblée était le **3 mars 2025** (« **date de clôture des registres** »). Seuls les détenteurs des actions classe A (droits de vote multiples) et des actions classe B (droits de vote limités) de la Société dont le nom est inscrit dans le registre de nos actions à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres seront habiles à recevoir l'avis de convocation et à voter à l'Assemblée.

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS

Comme le permettent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, nous avons choisi de recourir aux procédures de notification et d'accès pour transmettre à nos actionnaires inscrits et non inscrits la présente Circulaire et les documents relatifs à l'assemblée afin de réduire la consommation de papier ainsi que les frais d'impression et d'envoi postal. Ainsi, au lieu de recevoir par la poste la Circulaire ainsi que les états financiers de 2024 et le rapport de gestion connexe (« **rapport financier 2024** » et, collectivement avec la Circulaire,



Bombardier

« **documents relatifs à l'Assemblée** »), les actionnaires recevront cet avis renfermant des instructions sur la façon de consulter les documents relatifs à l'Assemblée en ligne. **Les documents relatifs à l'Assemblée peuvent être consultés sur notre site Web à l'adresse bombardier.com/fr/aga2025 de même que sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.sedarplus.ca.** Un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote accompagne le présent avis.

En tout temps avant l'Assemblée, ou pendant une période d'un an à partir de la date de dépôt de la Circulaire et/ou du rapport financier 2024 sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca), les actionnaires peuvent demander qu'une copie papier de ceux-ci leur soit transmise sans frais. Pour ce faire, il suffit de composer le 1 866 964-0492 (au Canada et aux États-Unis) ou le +1 514 982-8714 (dans les autres pays). **Si vous demandez une copie papier de la Circulaire, veuillez prendre note que vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote. Par conséquent, veuillez conserver le formulaire original qui vous a été envoyé pour voter.**

Si vous souhaitez recevoir la Circulaire avant l'Assemblée, nous vous recommandons de faire parvenir votre demande le plus tôt possible et au plus tard le **17 avril 2025**. Après l'Assemblée, veuillez composer le 1 866 964-0492 (au Canada et aux États-Unis) ou le +1 514 982-8714 (dans les autres pays) pour demander une copie imprimée.

Il convient de prendre connaissance des documents relatifs à l'Assemblée à l'adresse bombardier.com/fr/aga2025, avant de voter.

VOTE PAR PROCURATION

Les actionnaires qui ne peuvent pas assister à l'Assemblée doivent suivre soigneusement les instructions figurant à la rubrique « Procurations » à la section 1 (Renseignements généraux) de la Circulaire, ainsi que sur leur formulaire de procuration ou leur formulaire d'instructions de vote.

Les procurations transmises par la poste, par téléphone ou par Internet doivent parvenir à Computershare avant 16 h (heure de l'Est), le 29 avril 2025.

QUESTIONS

Si vous êtes un actionnaire inscrit et avez des questions concernant le présent avis de convocation, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée, veuillez communiquer avec notre agent des transferts, Services aux investisseurs Computershare Inc. au 1 800 564-6253 (Canada et États-Unis) ou au +1 514 982-7555 (autres pays) ou par courriel à l'adresse service@computershare.com. Si vous êtes un actionnaire non-inscrit, veuillez communiquer avec Broadridge Investor Communication Corporation au numéro sans frais 844 973-0593 (pour le service en français) ou 844 916-0609 (pour le service en anglais).

Les actionnaires pourront s'inscrire et se connecter à la plateforme de la webdiffusion de l'Assemblée, le 1^{er} mai 2025. Nous vous encourageons à vous connecter au moins 15 minutes avant le début l'Assemblée qui commencera à 10h30 (heure de Montréal).